

Un des directeurs nous prie de publier le communiqué suivant sous le titre *Emparons nous du sol*.

« Plus de 500 familles de Québec et des environs, effrayées des rigueurs de l'hiver qui arrive, sont prêtes à aller prendre des terres au Lac St-Jean et ailleurs. La société de colonisation de Québec apprenant cela, s'est décidée à tenter un grand effort, et elle compte sur le concours du public. Elle y a droit. Le temps de discuter la nécessité de la colonisation est passé. Ce serait injurier le bon sens public que d'insister davantage sur le fait que s'emparer du sol est un œuvre nationale et patriotique autant qu'intelligente.

« D'ailleurs, nos ouvriers n'ayant plus d'ouvrage c'est un devoir que la charité impose à la société de leur venir en aide. Aussi ne saurions-nous trop applaudir aux projets de la société de colonisation de Québec. Depuis bientôt seize ans, cette société, sans bruit ni ostentation, a fait son œuvre méritoire. Des paroisses entières lui doivent d'avoir échappé à la ruine, et ses membres se sont imposé mille sacrifices pour pourvoir à toutes les demandes. Des centaines de colons ont reçu d'elle la semence de leurs terres, et bien des désastres ont été ainsi réparés. Mais cette fois la société veut se procurer plus de ressources, car les besoins à satisfaire sont plus grands encore et plus pressants. Le succès de son œuvre va dépendre de nous.

« Dès aujourd'hui nous pouvons annoncer quelques-uns des moyens qui vont être adoptés. D'abord une excursion à bas prix va être faite à quelq'endroit de la rive Nord. Puis une grande loterie va être organisée et des billets seront demandés à Québec et dans les paroisses voisines. On parle aussi d'un bazar organisé par des dames charitables, et d'une grande soirée littéraire.

« L'on sait que la législature offre de fournir la moitié du montant qu'une société de colonisation réalisera. Il importe de se prévaloir au plus tôt de cet avantage. Il faudrait que d'ici à quelques semaines, la société eût réalisé un fort montant, afin d'obtenir une grande part de cet octroi. Comme l'œuvre de la colonisation intéresse tout le public, que la richesse nationale y est intimement liée, la société fait un appel aux cœurs généreux de toutes les parties de la province. La plus faible contribution sera reçue avec reconnaissance. »

— Au sujet de la prochaine exposition qui doit avoir lieu à Ottawa, voici ce que nous lisons dans la *Gazette d'Ottawa* :

« Notre exposition promet d'être exceptionnellement imposante. On y remarquera particulièrement une nombreuse réunion de gouverneurs et de lieutenants-gouverneurs. On sait que le Marquis de Lorne et la Princesse Louise feront l'inauguration de l'exposition. Outre ces personnages distingués, l'honorable Redfield Proctor, gouverneur du Vermont, et les lieutenants-gouverneurs de Québec et d'Ontario ont déjà accepté l'invitation d'assister à la cérémonie de l'inauguration. Et ce nombre pourrait bien augmenter encore. Le secrétaire d'Etat de la république américaine, l'hon. M. Ewatts, sera aussi présent. »

— Cinq délégués représentant les intérêts agricoles d'Angleterre se sont embarqués jeudi, le 11 septembre

pour le Canada, en même temps que Sir John A. Macdonald et Sir A. T. Galt. Ils viennent, en Canada, sur l'invitation de l'honorable M. Pope, ministre d'Agriculture pour la Puissance du Canada, dans le but d'étudier les chances de succès que peut offrir notre pays à l'émigration des fermiers anglais. Ces délégués font coïncider leur voyage avec l'époque de la grande exposition de la Puissance à Ottawa.

— Pour favoriser le succès de son plan d'immigration, le gouvernement de la Puissance du Canada a chargé un correspondant du *Times*, journal publié à Londres, M. T. Connelly, de faire des conférences en Angleterre, sur l'importance de la colonisation au Manitoba et les autres contrées du Nord-Ouest.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DES ASSOLEMENTS (Suite)

II. Les terres naturellement très-meubles, siliceuses, crétacées et arides, qu'il est essentiel de labourer le moins possible toutes les fois qu'elles ne sont ni souillées ni endurcies par quelque vice de culture, ou par quelque accident inévitable, ont plus besoin que toutes les autres d'un ombrage et d'un resserrement salutaires, parce que l'évaporation et l'infiltration non-seulement de l'eau, mais encore de tous les principes utiles à la végétation, y sont beaucoup plus promptes et les plus nuisibles. C'est pourquoi il est généralement si avantageux de les ensemençer de bonne heure et de les couvrir d'une couche gazonneuse de graminées annuelles ou vivaces convenables au sol, et qui puisse les lier et les resserrer, ou de sainfoin, ou de trèfle, etc., qui par la rapidité et la hauteur de leur végétation ainsi que par l'entrelacement de leurs liges, puissent les ombrager, ou de vesces, de pois, de gesses, et de toute autre plante rampante qui produise le même effet, ou enfin de sarrasin, qui, en les couvrant complètement d'un riche tapis de verdure, puisse intercepter le passage des principes alimentaires fugaces et se les approprier.

III. Quoique toutes les terres qui sont naturellement tenaces et très-compactes aient généralement moins besoin de conserver une humidité qu'elles possèdent souvent avec excès, et quoiqu'elles retiennent aussi plus fortement que les autres les principes de fécondité dont elles se trouvent pourvues naturellement ou artificiellement, il n'en est pas moins avantageux de les couvrir aussi souvent que les circonstances le permettent, d'une végétation analogue à leur nature, parce que lorsqu'elles sont entièrement et successivement exposées aux impressions des averses, du hâle et de la chaleur, elles se resserront d'abord, se gercent ensuite et se durcissent nécessairement davantage, et quelquefois même au point que les instruments aratoires les plus solides deviennent insuffisants pour rompre la force d'agréation, qui les pétrifie pour ainsi dire; tandis que lorsqu'une utile végétation se trouve interposée entre la terre et les météores, elle lui soustrait à ces fâcheuses influences en même temps qu'elle fournit des produits avantageux.

Choix des plantes suivant les débouchés et la facilité que l'on a de vendre ses produits.

La facilité plus ou moins grande, avec laquelle le cultivateur peut commercer ses produits exerce une